



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA FSE DU 18 JUIN 2022 À LA MAISON DU SPORT, À ITTIGEN

1. Accueil, appel et élection des scrutateurs
2. Prise de connaissance
 - a. du rapport annuel du président central
 - b. des rapports annuels des présidents des commissions, du président du Tribunal arbitral de la fédération et des autres rapports
 - c. des comptes annuels 2021
 - d. du rapport de l'organe de révision
3. Décision sur les propositions de l'organe de révision, l'acceptation des comptes annuels et la décharge du comité central.
4. Cotisations et taxes
 - a. Fixation des cotisations annuelles et des frais de licence
 - b. Adoption du budget 2023.
5. Traitement des éventuels recours contre l'exclusion de sections et de membres individuels ainsi que contre la non-admission de sections.
6. Propositions
 - a. Motion 1 : Définition « écoles d'échecs » (3 Valli Scacchi)
 - b. Motion 2 : Protection des données des tournois de jeunes (Die Schulschachprofis)
 - c. Motion 3 : Annulations en cours d'année (Comité central de la FSE)
7. Décisions sur les propositions qui ne relèvent pas de la compétence de l'AD
8. Informations/Annonces
 - a. Révision des statuts
 - b. Avenir du site web de la FSE
9. élections
 - a. Vérificateur suppléant (3ème vérificateur)
10. Hommages
 - a. Anciens membres du Comité central
 - b. Ruth Bohrer (Team-Cup)
 - c. Awards pour les membres 2020 et 2021
11. Varia



1. Accueil, appel et élection des scrutateurs

L'assemblée commence à 14h03 précises. André Vögtlin (président central) salue les présidents des sections présents, ainsi que les membres d'honneur, les délégués et les fonctionnaires, de même que le traducteur simultané Patrick Maday, qui traduit de l'allemand vers le français et inversement.

Luca d'Arcangelo (Bern SK) et Urs Härdi (Köniz-Bubenberg) sont élus scrutateurs à l'unanimité.

47 sections ainsi que quatre membres d'honneur sont représentés. Au total, 105 voix ont été attribuées. La majorité absolue est donc de 53 voix. La majorité des deux tiers est de 71 voix.

Les personnes présentes observent une minute de silence en mémoire des personnes décédées. Parmi les 39 membres décédés en 2021, le président central souligne les grandes prestations pour les échecs suisses du GM Gilles Miralles et d'Odette Vollenweider.

2. Approbation du procès-verbal de décision de l'AD du 19 juin 2021

Le procès-verbal est approuvé à une large majorité (voix non comptées) et des remerciements sont adressés à son auteur.

Le vote à bulletin secret n'est demandé pour aucun des votes/élections.

3. Prise de connaissance

a. du rapport annuel du président central et des autres rapports annuels

Le président central (PC), André Vögtlin, fait un rapport ponctuel sur les "deux années sur les montagnes russes". Il félicite les divers champions et championnes suisses et fait une rétrospective des points forts et des points faibles de l'année écoulée. Tous les vainqueurs et les moments forts sont salués par des applaudissements nourris. Il faut souligner en particulier les grands succès dans la promotion des talents et le nouveau système budgétaire (Zero-Based-Budgeting). Il remercie pour toutes les discussions constructives

Le rapport annuel du PC est adopté à l'unanimité.

b. des autres rapports annuels

Les autres rapports annuels (des ressorts tournois, sport d'élite, informatique et communication, relève, formation et YourSwissChess, ainsi que du secrétariat, du service de la relève et de la formation, de l'administration des membres, de la liste des dirigeants, du Tribunal arbitral de la fédération, de la commission de recours et de la commission disciplinaire) sont soumis à discussion. Aucune prise de parole n'est demandée.

Les autres rapports annuels sont adoptés à l'unanimité.

c. des comptes annuels 2021

André Vögtlin, en collaboration avec Joe Brand, soumet à la discussion les comptes annuels 2021 qui se sont soldés par un déficit de 25'333 francs - soit près de 4000 francs de mieux que prévu au budget. Les finances de la FSE sont solides, on a pu faire face aux années Corona.

d. du rapport de l'organe de révision

Walter Oberholzer attire l'attention sur le rapport des réviseurs. Les finances de la FSE sont très saines. La révision a été très simple et la comptabilité très bien tenue. Les transactions ont pu être très bien exécutées.

La parole n'est pas demandée.



4. Décision sur les propositions de l'organe de révision et décharge du comité central

Les propositions de l'organe de révision concernant l'approbation des comptes annuels 2021 et la décharge du comité central sont approuvées à l'unanimité, sans voix contre ni abstention.

5. Cotisations et taxes

a. Fixation des cotisations annuelles et des licences

Le Comité central propose de ne pas modifier les cotisations annuelles et les licences.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité (moins une abstention).

Ainsi, les cotisations annuelles et les licences sont :

Membres actifs	CHF 75.00
Junior, jusqu'à 20 ans	CHF 75.00 (licence comprise)
écolier, jusqu'à 16 ans	CHF 50.00 (licence comprise)
Membre individuel	CHF 120.00
Licence de joueur (licence annuelle)	CHF 25.00

b. Adoption du budget 2023

Joe Brand explique le nouveau système budgétaire et signale que l'ancienne variante fonctionne encore en parallèle. La FSE est financée presque à 100% par les membres et le résultat dépend donc fortement du nombre de membres. Le budget 2023, qui prévoit un excédent de 2975 francs, est également approuvé.

La parole n'est pas demandée.

Le budget 2023 est approuvé à l'unanimité (moins deux abstentions).

6. Traitement d'éventuels recours contre l'exclusion de sections et de membres individuels ainsi que contre la non-admission de sections.

Aucun recours relevant de la compétence de l'AD n'a été déposé.

7. Propositions des sections

a. Définition « écoles d'échecs »

La parole est donnée à l'auteur de la proposition Giovanni Laube (Tre Valli Scacchi) : J'ai été responsable des échecs pour les jeunes au Tessin pendant plus de 20 ans. Chaque club fait beaucoup pour ses juniors, même s'il ne s'appelle pas "école d'échecs". Il faudrait définir cette expression. Avec un système de points pour les élèves lorsqu'ils participent à des tournois, on aurait pu distribuer les aides Covid de manière plus équitable. Colegio Papio, par exemple, a décidé d'envoyer tous les élèves de plus de 16 ans au club d'échecs de Locarno. Les écoles d'échecs font-elles de même ?

Peter Hug (DSSP) : Le modèle de DSSP était le FC Bâle. Je ne pense pas qu'il soit juste de définir le terme. DSSP veut être un club d'échecs et non une école d'échecs.

R. Sommerhalder (Döttingen-Klingnau) : Sur quoi va-t-on voter exactement ? Une nouvelle catégorie de membres ?

Peter Wyss (membre d'honneur) : Si cela est accepté, le mandat ira au CC. Nous ne pouvons pas le définir parce que nous n'avons pas les critères.

Ruedi Keller (SK Bantiger) : Une nouvelle catégorie des membres avec une personne en arrière-plan ? Il me manque l'association pour cela.



Roman Freuler (Winterthur) : Nous ne décidons pas d'une définition, mais d'un mandat au CC. Le commerce et le bénévolat sont différents, c'est tout à fait vrai. Dans les cantons, les institutions commerciales veulent généralement aussi soutenir les bénévoles...

H. P. Gyger (SK Zimmerberg) : chez nous, seules les associations non commerciales sont soutenues. Donc le terme club d'échecs/école d'échecs doit être défini plus clairement.

Vote:

Oui: 75

Abstentions: 16

Non: 12

Le comité central préparera pour la prochaine AD une proposition de définition des écoles d'échecs.

b. Protection des données chez les juniors

La parole est donnée à l'auteur de la proposition Peter Hug (DSSP) :

Le lieu de domicile des juniors devrait être protégé et ne plus être mentionné sur le site web de la FSE. Le club devrait être mentionné à la place du lieu de domicile.

Markus Angst (Olten) : J'interviens en tant que « pollueur ». Nous comprenons tout à fait les juniors (surtout s'ils sont en bas du tableau), mais je suis d'avis qu'il doit rester possible de mentionner le lieu de domicile pour les Persons of interest (places de podium, champions suisses, etc.) ; c'est ainsi qu'on procède généralement dans la presse. L'affirmation de Peter Hug dans la motion, selon laquelle il est normal de ne pas publier les lieux de résidence, n'est pas correcte.

Andreas Poncini (Seebach) : Je trouve la discussion superflue et je soutiens la motion.

René Hirzel (CC) : A Winterthur, le MI Gabriel Gähwiler joue. Si on n'avait pas écrit « Neftenbach » à l'époque, il ne serait pas devenu le sportif de l'année à Neftenbach. Les adultes devraient certainement publier leurs données de domicile pour les nominations aux prix sportifs. La même chose pourrait s'appliquer aux juniors.

Zivadinka Milosavljevic (SORAB) : Pour les mineurs, ce sont les parents qui devraient décider. Les adultes méritent moins de protection que les enfants.

Raffael Sommerhalder (Döttingen-Klingnau) : Nous indiquons toujours le club. C'est positif de pouvoir récolter ce que l'on a semé.

Peter Wyss (membre d'honneur) : là aussi, une modification des statuts serait nécessaire.

Oliver Marti (secrétaire permanent, procès-verbal) : Pas directement de la FSE. Selon le préposé fédéral à la protection des données (EDÖB), aucune section n'est tenue de transmettre à l'association faîtière des données sur ses membres qui ne sont pas nécessaires pour les prestations de l'association faîtière au membre/à la section - si une section ne veut pas le faire, elle doit l'inscrire dans ses statuts et non dans ceux de l'association faîtière.

Roman Freuler (Winterthur) : Je n'ai rien non plus contre le mandat donné au CC. Le CC doit d'une manière ou d'une autre se pencher sur la question en raison de la nouvelle loi sur la protection des données. Il l'examinera quand on connaîtra les dispositions légales directes.



Vote:

Oui: 62

Abstentions: 19

Non: 25

Le comité central présentera une décision lors de la prochaine AD en tenant compte de la nouvelle ordonnance sur la protection des données

c. Annulations en cours d'année

Roman Freuler (Winterthur) : Donc l'administration de membres est excellente. Mais la proposition devrait venir avec un texte de statuts.

Andreas Poncini (Seebach) : Une inscription des membres sur le site web serait pratique.

Peter Hug (DSSP) : Je ne connais pas les chiffres. Beaucoup démissionnent et déménagent. Envoyer 4 fois le journal d'échecs à une mauvaise adresse n'a pas beaucoup de sens.

Vote:

Oui: 48

Abstentions: 4

Non: 15

Le Comité central met en œuvre la motion avec effet immédiat.

8. Propositions qui ne relèvent pas de la compétence de l'AD

René Hirzel présente en digression la nouvelle commission des échecs pour les jeunes et le concept de promotion des talents et remercie les nombreux bénévoles.

Les propositions ont été discutées au préalable de manière bilatérale avec l'auteur de la proposition.

9. Informations et annonces

- Oliver Marti présente brièvement le nouveau manuel de la FSE, qui comprend tous les règlements et les règles de procédure de la FSE.
- Urs Hirt fait remarquer que la maintenance d'un site web prend beaucoup de temps. Comme la version CMS du site de la FSE n'est plus supportée et que certains modèles ne le sont plus, la FSE va développer un concept pour un nouveau site. Pour le financement, il faudrait, selon les cas, augmenter temporairement les cotisations des membres.

10. Élections

Peter A. Wyss se met à disposition comme vérificateur suppléant et est élu à l'unanimité.

L'équipe des vérificateurs se compose donc de :

1. Jean-François Dupuis
2. Markus Riesen
3. Peter A. Wyss



11. Hommages

Comme la dernière AD a eu lieu en ligne, les membres du CC sortants Philippe Zarri, Jana Ramseier et le président central sortant Peter A. Wyss sont honorés cette année et invités à un voyage du CC au grand tournoi d'échecs de Wijk-aan-Zee.

Ruth Bohrer est confirmée comme membre d'honneur pour son engagement de longue date dans la Team Cup et est invitée au CSI.

Awards pour les membres :

- L'Award pour le meilleur projet d'échecs pour filles (CHF 500.-) est attribué à La garde du roi de Prangins.
- L'Award pour le meilleur projet "Restart" (CHF 500.-) va à la section Zurich Seebach.
- En raison du nombre insuffisant de participants, le 2e et le 3e rang ne sont pas distribués.
-

12. Varia

La prochaine AD aura lieu le 17 juin 2023.

Pas de prise de parole.

L'Assemblée des délégués se termine à 16h22.

Un apéritif est offert.

Juillet 2022

Oliver Marti, secrétaire permanent